### PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES

Pas-à-pas







## Cas d'exclusions du téléservice



Q

- Exclusions fonctionnelles :
  - Assuré dont la prescription de repos n'a pas été reçue
  - Tous les assurés qui ne sont pas dans la situation suivante : 1<sup>er</sup> arrêt de travail (initial) pour maladie d'au moins 4 jours.



ETAPE (0) : L'assuré est alerté par mail et se rend sur son compte ameli

10:42			<b>'</b> '	<b>11</b> 4G (	
<		€	Û	⊵ <b>°</b>	•••
A STOCK					
Maladi	surance e		OMPTE A	MELI	
Bonjo	ur cher(e) assur	é(e),			
Une ir rubriq	nformation impo ue Notifications	rtante vo de votre	us atter compte	nd dans ameli.	la
Consu sur vo depuis tablett	ultez la au plus v otre compte pers s l'application po te.	vite en ve onnel er our smart	ous con I cliqua phone	neciant it <u>ici</u> ou pu	)
Avec	toute mon attent	tion,			
Votre	conseiller de l'A	ssurance	e Malad	ie	
Besol que v	n d'accéder à v ous soyez ?	vos remi	bourse	ments o	où 👘
Téléc l'App	hargez gratuiten Store ou Google	ent l'app Play	oli ameli	depuis	
Rei	ndez-vous sur a Maladie Téléchargez Téléchargez IApp Store	meli.fr l', en ligne l'appli am	Assurar eli <b>xik: piay</b>	ce	

L'assuré reçoit un avis de dépôt par mail



L'assuré reçoit une **notification** sur la page d'accueil de son compte ameli qui l'invite à cliquer sur le lien







\*Situations spécifiques :

- indemnisé France Travail, activité irrégulière
- Assuré sans activité, non indemnisé France Travail
- En activité (moins de 150h), activité régulière

eux faire une simulation.

 En activité (moins de 150h), activité irrégulière et moins de 600h sur les 12 derniers mois









Le délai de traitement dépend de la caisse et du nombre de dossiers en attente. Informations fournies par l'organisme.



**e** ETAPE (2 bis) : Simulation du **montant indemnisé** 



7



ETAPE (3) : L'assuré prend connaissance des actions à réaliser (ou pas)

### Cas d'usage 1: ici, l'assuré n'a rien à faire

Vo	us n'avez aucune démarche à effectuer
Vot	re employeur doit fournir à votre caisse d'Assurance Maladie une <u>attestation de salaire</u> .
Grá cai	ice à la subrogation, il va maintenir – selon votre convention collective – tout ou partie de votre salaire pendant votre arrêt. Von sse d'Assurance Maladie lui versera ainsi directement vos indemnités journalières.
Vot	re simulation est terminée. Si vous souhaitez, vous pouvez <u>refaire une simulation</u>

### Aucune action à entreprendre

### Cas d'usage 2 : ici, l'assuré doit prendre RDV



#### Que dois-je faire ?

Compte-tenu de votre situation, nous vous invitons à prendre un rendez-vous téléphonique auprès de votre caisse d'Assurance Maladie.

Attention, pour pouvoir prendre un rendez-vous, votre numéro de téléphone doit être obligatoirement renseigné dans l'espace 'Mes informations' de votre compte.

Prendre rendez-vous



ETAPE (3) : L'assuré prend connaissance des actions à réaliser (ou pas)

### Cas d'usage 3 : ici, l'assuré doit transmettre des éléments



#### Que dois-je faire ?

- Remplissez une <u>attestation sur l'honneur</u> de votre dernier jour travaillé chez votre employeur
- Concernant la transmission d'informations sur vos revenus, vous n'avez aucune démarche à faire, les éléments de votre dossier sont automatiquement récupérés auprès du service CESU ou Pajemploi.

Transmettre les éléments

 Transmettez ces documents à <u>votre caisse d'Assurance</u> <u>Maladie</u>.

#### Ħ Quelle est ma Quand et combien Que dois-je faire ? situation ? serai-ie indemnisé(e) ? Que dois-je faire ? Remplissez une attestation sur l'honneur de votre dernier jour travaillé chez votre employeur Concernant la transmission d'informations sur vos revenus, vous n'avez aucune démarche à faire, les éléments de votre dossier sont automatiquement récupérés auprès du service CESU ou Pajemploi. Transmettez ces documents à votre caisse d'Assurance Maladie. Transmettre les éléments

L'assuré clique sur « transmettre les éléments » pour commencer le dépôt des justificatifs



**e** ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli** 

Cas d'usage 1 : l'assuré doit renseigner des informations complémentaires





ETAPE (4) : Transmission de documents via le compte ameli

Cas d'usage 1 : l'assuré doit renseigner des informations complémentaires



clique sur « confirmer vos

informations »

informations »

pour continuer

effectuée avec succès. L'assuré reçoit un accusé de réception sur son compte ameli.

10



**e** ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli** 

### Cas d'usage 2 : l'assuré transmet des pièces justificatives





12

ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli** 

Cas d'usage 2 : l'assuré transmet des pièces justificatives





ETAPE (4) : Transmission de **documents via le compte ameli** 

### Cas d'usage 2 : l'assuré transmet des pièces justificatives



déposer ses bulletins :

- prendre une photo,

- sélectionner une ou

galerie,

plusieurs photos depuis la

 ou choisir un fichier PDF depuis ses documents. Il clique **ajouter** une autre photo en cliquant sur « **prendre une autre photo** » (pour des bulletins de salaire de plusieurs pages) Puis il clique sur « **enregistrer le document** » pour passer au suivant

Il peut recadrer la photo à

sa guise



ETAPE (4) : Transmission de documents via le compte ameli

### Cas d'usage 2 : l'assuré transmet des pièces justificatives



L'assure clique sur « déposer » pour continuer le dépôt des bulletins L'assuré clique sur « transmettre les documents » pour terminer la phase de dépôt

effectué avec succès.

de réception sur son

compte ameli.

L'assuré recoit un accusé

# Simul' IJ – Transmission de documents ETAPE (4 bis) : Transmission de documents - Démarche non finalisée

Si l'assuré commence à déposer des documents, mais arrête la démarche sans avoir chargé l'intégralité des éléments demandés, il devra, la prochaine fois, recommencer le chargement de zéro. En revanche, il ne repassera pas par la case simulation de sa situation.



Le bandeau est **conservé** pendant une période de **3 mois** et il disparait une fois que l'assuré termine sa démarche.